



Ipsos  **Reid**

ASSOCIATION
MÉDICALE
CANADIENNE



CANADIAN
MEDICAL
ASSOCIATION



CANADIAN NURSES ASSOCIATION
ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU CANADA

**Perceptions de la population à l'égard
du premier anniversaire du plan
d'action de dix ans sur la santé
adopté par les premiers ministres**

Le jeudi 15 septembre 2005



Méthodologie

- Entrevues téléphoniques menées auprès de 1001 adultes canadiens entre le 6 et le 8 septembre 2005.
- Un échantillonnage de cette taille comporte une marge d'erreur de $\pm 3,2 \%$, 19 fois sur 20.
- La marge d'erreur est plus importante au sein des sous-groupes régionaux et démographiques.

- Après la première question concernant « l'optimisme », nous avons lu l'introduction suivante aux répondants :
 - « En septembre 2004, les premiers ministres des provinces et des territoires et le premier ministre ont conclu une entente de dix ans pour consolider les soins de santé. Un des éléments clés de ce plan consistait à établir, avant le 31 décembre 2005, des points de repère sur les temps d'attente médicalement acceptables pour les traitements contre le cancer et les malaises cardiaques, l'imagerie diagnostique, le remplacement d'une articulation et la restauration de la vue. Ces points de repère visent à mesurer les changements qui surviendront dans les services de santé au fil du temps et à s'assurer que les temps d'attente dans ces cinq secteurs seront réduits à des niveaux acceptables d'ici 2007. »
- Avant de poser les questions sur les ressources humaines en santé, nous avons lu ce qui suit aux répondants :
 - Les premiers ministres se sont également engagés à fixer des objectifs en matière de formation, de recrutement et de rétention de professionnels de la santé d'ici au 31 décembre 2005.



Faits saillants

- Un an après l'adoption du « plan décennal », plus de cinq Canadiens sur dix sont moins optimistes qu'au départ.
- Plus de trois répondants sur quatre affirment que les points de repère sur les temps d'attente amélioreront l'accès aux services de santé et entraîneront des améliorations durables du système de santé; toutefois, seulement un sur trois est convaincu que les gouvernements respecteront leur engagement d'établir ces points de repère d'ici décembre 2005.
- Près de neuf répondants sur dix disent que l'établissement d'objectifs en matière de formation, de recrutement et de rétention de professionnels de la santé améliorera l'accès aux services de santé et est un premier pas pour s'assurer que le nombre de professionnels de la santé au Canada répond aux besoins; cependant, seulement un sur trois est convaincu que les gouvernements respecteront leur engagement de fixer ces objectifs d'ici décembre 2005.
- Plus de six répondants sur dix disent que le gouvernement fédéral devrait retenir la totalité ou une partie du financement supplémentaire accordé à la santé si l'un ou l'autre de ces engagements n'est pas respecté.



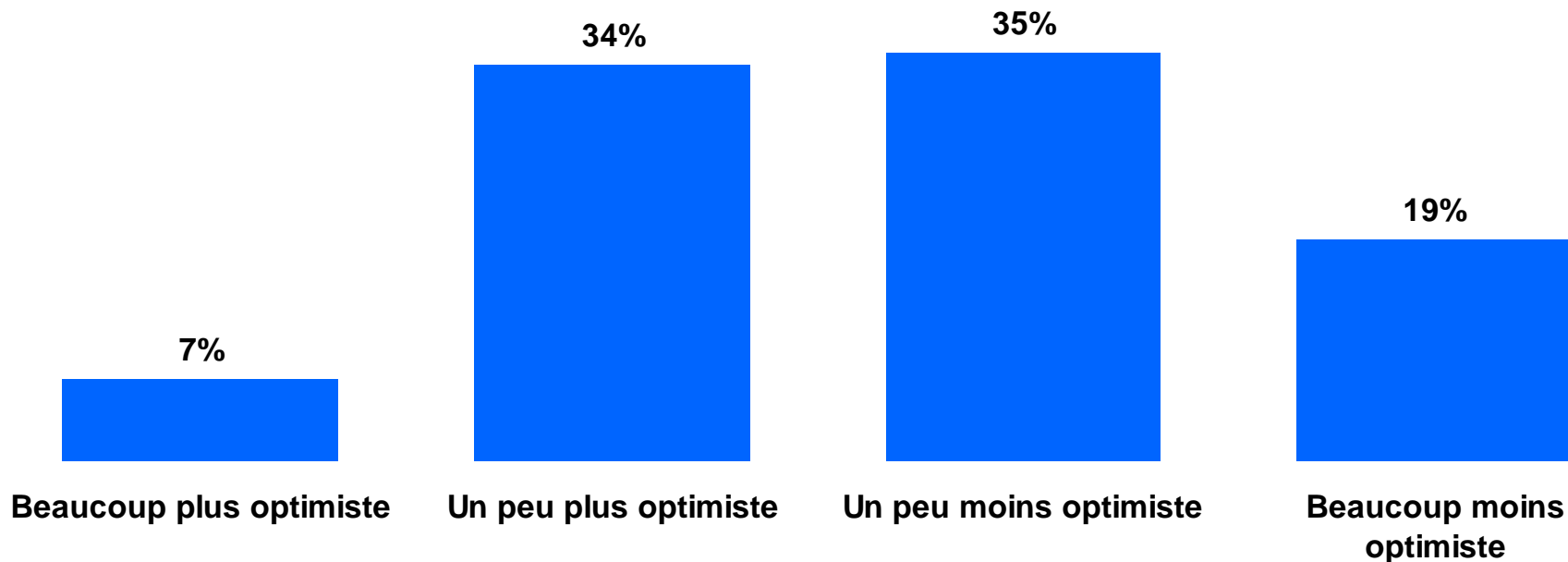
Ipsos  **Reid**

Résultats détaillés



Les services de santé vont-ils s'améliorer ou se détériorer?

Diriez-vous que vous êtes personnellement beaucoup plus optimiste, un peu plus optimiste, un peu moins optimiste ou beaucoup moins optimiste qu'il y a un an quant à l'avenir des soins de santé dans votre communauté?

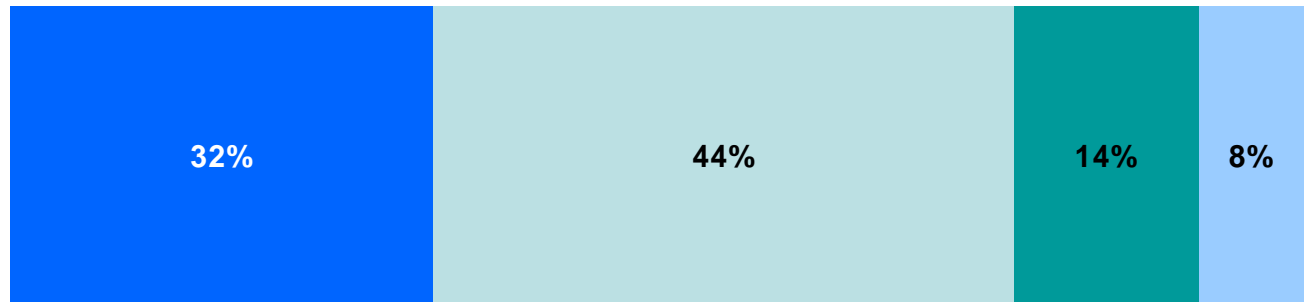


Optimisme à l'égard des points de repère sur les temps d'attente

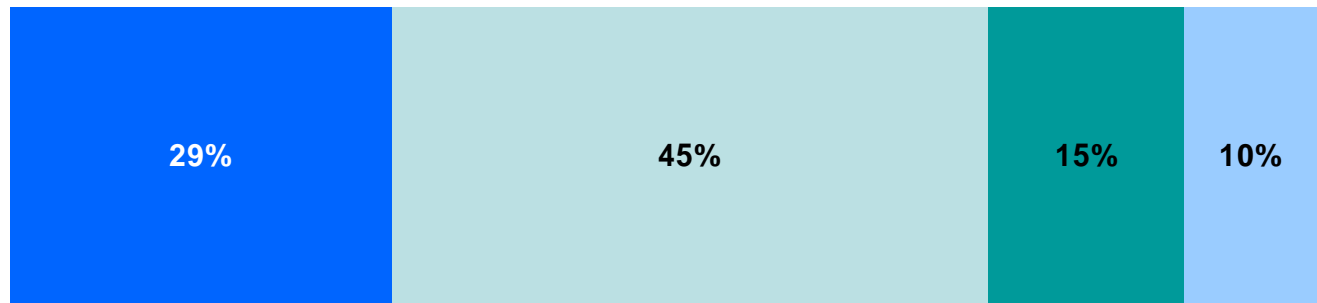
Veillez me dire si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec les énoncés suivants.

■ Fortement d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt en désaccord ■ Fortement en désaccord

L'établissement de points de repère sur les temps d'attente est une bonne chose parce qu'en bout de ligne, ça améliorera l'accès aux services de santé



L'établissement de points de repère sur les temps d'attente est un premier pas vers des améliorations durables du système de santé au Canada





Optimisme à l'égard de la formation, du recrutement et de la rétention de professionnels de la santé

Veillez me dire si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec les énoncés suivants.

■ Fortement d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt en désaccord ■ Fortement en désaccord

L'établissement d'objectifs en matière de formation, de recrutement et de rétention de professionnels de la santé est une bonne chose parce qu'en bout de ligne, ça améliorera l'accès aux services de santé



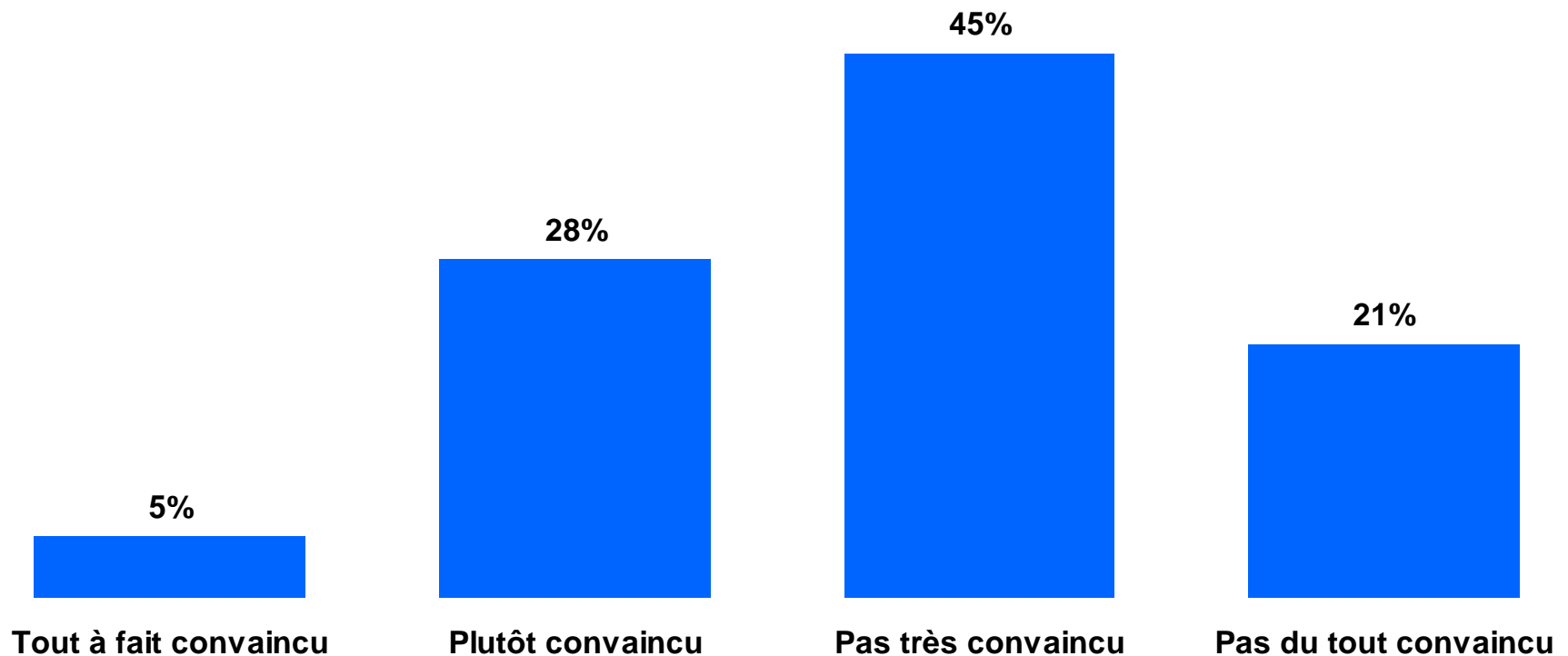
L'établissement d'objectifs en matière de formation, de recrutement et de rétention de professionnels de la santé est un premier pas pour s'assurer qu'un nombre suffisant de professionnels de la santé sont formés et éduqués au Canada pour répondre aux besoins du pays.





Conviction que les gouvernements respecteront les délais dans l'établissement de points de repère

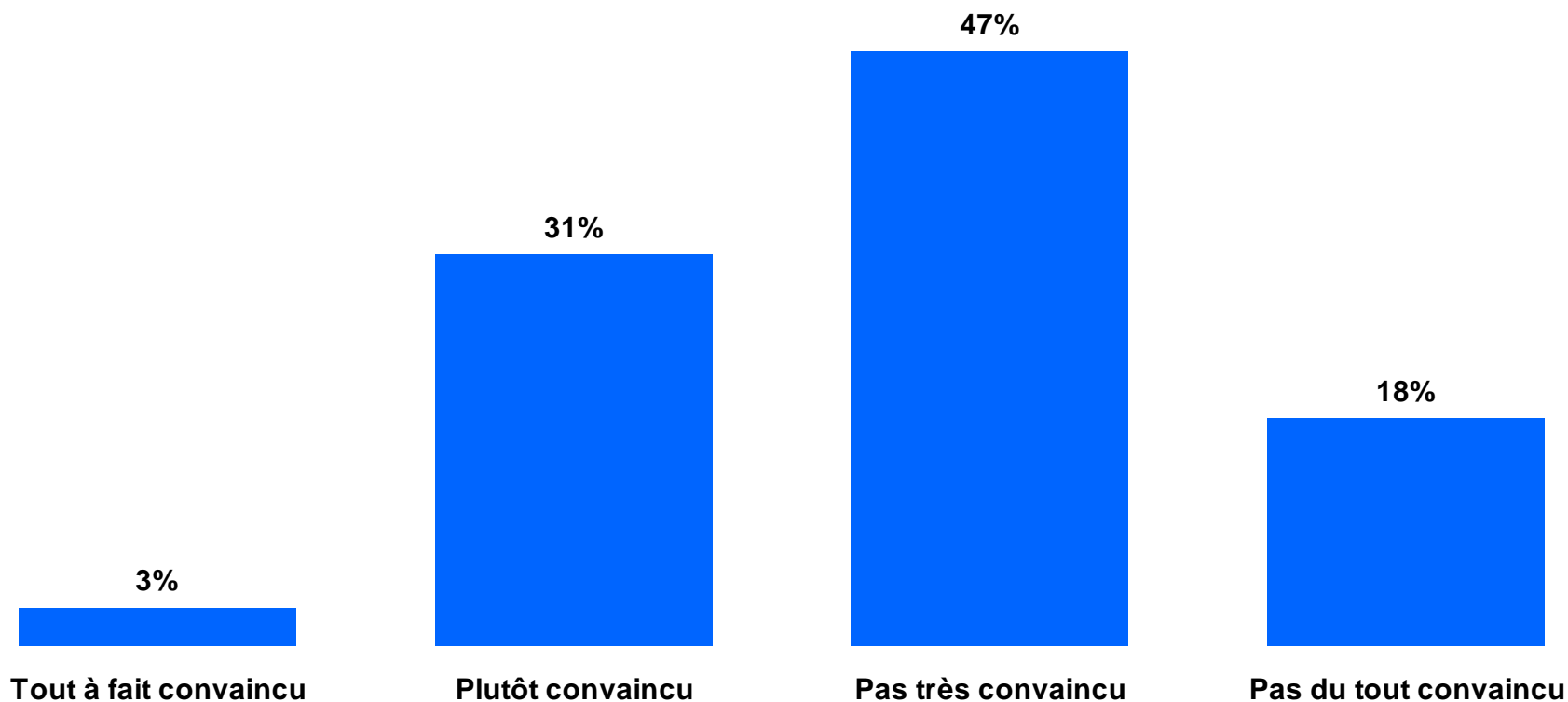
Diriez-vous que vous êtes tout à fait convaincu, plutôt convaincu, pas très convaincu ou pas du tout convaincu que le gouvernement fédéral et le gouvernement de votre province/territoire respecteront ces engagements et établiront des points de repère sur les temps d'attente pour les services de santé d'ici décembre 2005?





Conviction que les gouvernements respecteront les délais dans l'établissement d'objectifs en matière de ressources humaines en santé

Diriez-vous que vous avez tout à fait convaincu, plutôt convaincu, pas très convaincu ou pas du tout convaincu que le gouvernement fédéral et le gouvernement de votre province/territoire respecteront ces engagements et fixeront des objectifs en matière de formation, de recrutement et de rétention de professionnels de la santé d'ici décembre 2005?



Opinion de la population sur les conditions d'accroissement du financement fédéral

En échange de ces engagements, c'est-à-dire établir des points de repère sur les temps d'attente et fixer des objectifs en matière de formation, de recrutement et de rétention de professionnels de la santé, le gouvernement fédéral a convenu de transférer aux provinces/territoires une somme supplémentaire de 41 milliards de dollars pour le financement des soins de santé au cours des dix prochaines années. Si une province ou un territoire ne respecte pas ses engagements, lequel des énoncés suivants se rapproche le plus de votre point de vue?

Si une province ou un territoire ne respecte pas ses engagements, le gouvernement fédéral devrait retenir LA TOTALITÉ du financement supplémentaire qui n'est pas encore transféré, jusqu'à ce que les engagements soient respectés



Si une province ou un territoire ne respecte pas ses engagements, le gouvernement fédéral devrait retenir UNE PARTIE du financement supplémentaire qui n'est pas encore transféré, jusqu'à ce que les engagements soient respectés



62 % pour la rétention de la totalité/d'une partie du financement

Le gouvernement fédéral ne devrait pas retenir le financement supplémentaire et les provinces/territoires devraient se voir accorder un délai supplémentaire pour respecter leurs engagements

